

Commission d'Appels d'Offres du 20 mai 2021

Mairie de Vagney – Salon d'honneur – 17h45

Étaient présents : Yannick PIQUEE, Cédric PIERREL, Karine CLAUDE, Jean-Michel PHILIPPE, Philippe CUNY, Daniel JOMARD.

Étaient excusés : Didier HOUOT, Jean-Michel MARTIN.

Services : Rémi DECOMBE, Jérôme CUNAT.

Objet : Marché public de fourniture et de services – Fourniture d'un Tracteur agricole neuf ou modèle de démonstration de 200H maximum – attribution du marché après négociation.

Marché public de fourniture et de services – Fourniture d'un Tracteur agricole neuf ou modèle de démonstration de 200H maximum – attribution du marché après négociation :

a) Données du marché

Publication du marché : jeudi 22 avril 2021.

Date limite de réception des offres : lundi 10 mai 2021, 12h00.

Date d'ouverture des plis : lundi 10 mai 2021, 17h45.

Date de négociation : mardi 18 mai 2021.

Publication : Site internet communal, plateforme de dématérialisation de la SPL X-DEMAT, Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics.

Estimatif financier :

Descriptif	Montant estimatif € TTC
Offre de base – Tracteur neuf ou modèle expo	110 000,00 €
Prestation supplémentaire éventuelle – Chargeur et godet y compris bâti fixé sur le tracteur	10 000,00 €
Total (crédits prévus au budget 2021)	120 000,00 €

Caractéristiques techniques :

Tracteur neuf ou de 'démonstration' de 200H maximum de fonctionnement.

Puissance minimum (hors boost) : 135 CV.

Couple minimum à 1500tr/min (N/m) : 550.

Nb de cylindres minimum /cylindrée minimum (cm3) : 4/4500.

Boîte de vitesse : transmission « à variation continue » ou « robotisée ».

Débit hydraulique mini (l/min) : 115.

Garde au sol (cm) : 55.

Rayon de braquage (m) : 4.5.

Empattement maxi (m) : 2.7.

Largeur maxi (m) : 2.4.

Pneus neige AV et AR type Nokian ou équivalent.

Jantes Renforcées.

Relevage AV avec renforts jusqu'au pont AR, y compris bras courts sur relevage, 3 lignes hydrauliques avec coupleurs comprenant 3 branchements 'double effet' dont 1 avec retour libre pour position flottante.

Plaque porte outils type 'Sétra' ou équivalent adaptable sur relevage AV pour fixation outils, y compris servitudes hydrauliques.

Pont avant suspendu.
 Cabine suspendue avec réglage possible.
 Siège pneumatique avec suspension latérale et longitudinale, rotation 30°, accoudoir et joystick pour commande hydraulique.
 Climatisation, autoradio et siège passager comprenant ceinture.
 Vitre latérale droite en polycarbonate anti choque et essuie-glace grand angle.
 Phare de route en haut de cabine : 2.
 Phare de travail AV et AR : 2 + 2.
 Toit vitré pour meilleure visibilité.
 -1 ou 2 gyrophares orange(s).
 -1 triangle de chantier mobile.
 - gyrophare bleu pour déneigement.
 -Vidange moteur, graissage et filtration.
 -Pleins des différents carburants (GNR/ADBlue).
 -Démarches d'immatriculation avec prise en charge carte grise et certificat de viabilité hivernale.
 -Garanties du véhicule (nombre de mois et/ou nombre d'heures, intervention d'urgence sous 24H en conditions hivernales, forfait de déplacement et main d'œuvre).
 -Livraison, formation et démonstration de base d'utilisation du véhicule.
 -Adaptation électrotechnique de la débroussailleuse Noremat en service actuellement à la commune de Vagney, hors fixation mécanique sur l'engin.

Eventuellement :

-Fourniture et installation chargeur frontal avec bâti adapté au tracteur, coupleur électro-hydraulique rapide et étanche.
 -Fourniture et installation benne à grappin (largeur travail 2m, 6 dents min, 800l mini, lame d'usure, attelage correspondant au chargeur, joues latérales boulonnées.

Délais : validité des offres de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Date limite de livraison **le 30 septembre 2021.**

Critères d'évaluation :

- Critère n° 1 : prix de la prestation : 40 % ;
- Critère n°2 : valeur technique du véhicule : 40 % ;
- Critère n°3 : délais de fourniture et de garantie du véhicule : 20 %.

b) Présentation des offres reçues :

Candidatures reçues : 8 offres ont été reçues, la plupart relativement proches géographiquement.

Entreprise	Date de dépôt	Nature de l'offre
SARL Gremillet et fils	04 mai 2021	Electronique
Saint-Nabord Agricole	05 mai 2021	Electronique
Martin HVA	07 mai 2021	Electronique
ETS JP Thiriat	07 mai 2021	Electronique
Petitjean SA	10 mai 2021	Electronique
Noremat	10 mai 2021	Electronique
Ets Michel Balland et fils	10 mai 2021	Electronique
Ets PAGOT CAPUT	10 mai 2021	Electronique

c) Analyse des offres après négociation :

Monsieur l'adjoint aux travaux rappelle que suite à l'analyse des offres, la commission avait décidé de négocier avec les 3 candidats les mieux placés sur différents critères :

- revoir éventuellement les prix et les durées de garanties si les candidats sont en mesure de les améliorer (avec décomposition du prix en ce qui concerne l'entreprise Petitjean SA) ;
- s'engager fermement sur le délai de livraison au 30 septembre 2021 sous peine de résiliation du marché comme le prévoit le CCAG-FCS ;
- s'assurer techniquement des capacités de viabilité hivernale selon le PTAC qui ne doit pas dépasser les capacités du tracteur (selon les caractéristiques lame/saleuse).

Les nouveaux prix proposés par les candidats invités à négocier sont les suivants :

Candidat	Offre de base € TTC	PSE € TTC	Total en € TTC	Ecart en € TTC
SARL Gremillet et Fils	107 082,00 €	11 478,00 €	118 560,00 €	0,00 €
Martin HVA	101 880,00 €	13 680,00 €	115 560,00 €	- 1200,00 €
Petitjean SA	90 000,00 €	9 120,00 €	99 120,00 €	0,00 €

Voir le tableau d'analyse des offres proposé par le bureau d'étude municipal.

Précisions techniques : chaque entreprise a étudié les précisions techniques fournies en matière de viabilité hivernale en rapport au PTAC du véhicule fourni et avec nos équipements (lame et saleuse). Chaque entreprise fournit un véhicule suffisant sur cet aspect technique pour obtenir le certificat de viabilité hivernale délivré par la DREAL, si bien que les notes techniques n'évoluent pas.

Précisions sur les garanties : aucune entreprise n'a modifié les garanties fournies sur le matériel proposé. Les notes n'évoluent donc pas.

Respect du délai : toutes les entreprises candidates s'engagent à respecter fermement le délai de livraison du matériel fixé au 30 septembre 2021. Les notes n'évoluent donc pas.

Critère prix : seule l'entreprise Martin HVA a diminué légèrement son offre, les deux autres entreprises restent au tarif initialement proposé. Cela modifie donc quelque peu les points attribués à ce titre. L'entreprise Petitjean a fourni le détail de son prix comme demandé.

Tenu compte de la négociation et des éléments fournis par chaque candidat, les classements proposés sont les suivants :

5° a) Classement offre de base

Classement	Entreprise	Note (/100)	Prix
1	Petitjean SA	100,00	90 000,00 €
2	SARL Gremillet et Fils	93,62	107 082,00 €
3	Martin HVA	91,34	101 880,00 €

5° b) Classement avec PSE

Classement	Entreprise	Note (/100)	Prix
1	Petitjean SA	100,00	99 120,00 €
2	SARL Gremillet et Fils	93,44	118 560,00 €
3	Martin HVA	90,31	115 560,00 €

La commission d'appel d'offres décide, à l'unanimité :

- En matière de classement, de retenir la prestation supplémentaire éventuelle ;
- En conséquence, vu l'analyse des offres et la procédure de négociation aboutissant au classement présenté, de retenir l'entreprise Petitjean SA pour l'attribution du marché public.

Yannick PIQUEE évoque également, les achats de matériel en cours pour l'équipement du futur tracteur avant commande du matériel : saleuse, étrave, balayeuse.

Il indique que les services techniques ont adressé à tous les fournisseurs les préconisations techniques demandées pour ces divers équipements avec un délai de réponse au 31 mai. La procédure est une consultation simplifiée car le total du besoin est inférieur à 40 000 € HT pour chaque typologie d'équipement.

Les disponibilités budgétaires s'élèvent à 38 000 € pour la lame et la saleuse, ainsi que 30 000 € pour les éléments de balayage (de voirie et de trottoir), ce qui permettrait de remplacer la balayeuse actuelle, d'occasion et souvent en réparation.

La séance est levée à 18h15.

VAGNEY, Le 25 mai 2021,
Par délégation du Maire,
L'adjoint délégué aux travaux
Yannick PIQUEE

